



SOMMAIRE

Edito	1
Questions écrites	2
Journées Parlementaires RRDP	2
TVA centres équestres	3
Stratégie macro-régionale alpine	3
Réforme des retraites	3
Renouvellement des concessions hydrauliques	3
Avenir de la Poste	3
Politique Agricole Commune	4
Projet de Loi de Finances 2014	4
Alpes Sechuan	4
Transports ferroviaires	4

La lettre de votre député

Directeur de la Publication
Joël Giraud

Crédit Photos

© Joël Giraud
© Assemblée Nationale-2013
© Claire Girard
© LA

La lettre de votre député

NOVEMBRE 2013



Edito

Le scandale, ce n'est pas l'écotaxe, c'est Ecomouv !

Au lendemain de la suspension de l'écotaxe poids lourds, je me suis adressé, mercredi 30 octobre, au Premier Ministre dans l'hémicycle. Je considère que l'écotaxe est une bonne mesure qui permet d'appliquer le principe du pollueur/payeur à des myriades de camions qui polluent l'air et dégradent les routes.



En revanche, j'ai contesté le choix des itinéraires. En Allemagne et en Autriche, les systèmes de taxe poids lourds ont été étudiés pour taxer en priorité le transit international des poids lourds en relevant même les seuils en matière de tonnage, pour protéger les PME/PMI, et en installant les portiques aux frontières. La France a fait un choix différent et c'est regrettable. Je connais bien les problématiques des liaisons transalpines. Il suffit de regarder la frontière franco-italienne pour s'apercevoir que tous les itinéraires alternatifs aux tunnels alpins et aux autoroutes du littoral ont été soigneusement exonérés d'écotaxe, comme si l'on organisait le report du trafic au profit de certaines d'entreprises, majoritairement italiennes, sur des

liaisons gratuites posant des problèmes de sécurité pour les populations traversées.

Aussi, j'ai demandé au Premier Ministre de revoir rapidement le système pour taxer plus durement le transit international des poids lourds que les PME/PMI françaises. Mais surtout, il est proprement scandaleux que l'État ait, pour gérer et déployer ce dispositif, passé un contrat avec une société privée créée de toute pièce !

À l'origine du projet, le gouvernement Fillon avait fait le choix, très politique, de confier la gestion du système à une entreprise privée dans le cadre des partenariats publics privés (les PPP), très décriés par la Cour des Comptes. Le marché avait alors été attribué à la société Ecomouv, une filiale à 70% de la société d'autoroutes italiennes Autostrade, spécialement créée pour ce projet.

Le ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche m'a précisé les conditions de l'accord passé par le précédent gouvernement avec la société Ecomouv : la société doit percevoir 250 millions d'euros par an de l'État français et ce, pendant 13 ans. Il a rappelé que le gouvernement est aujourd'hui « ligoté » par ce contrat, puisque son annulation coûterait à l'État 800 millions d'euros.

J'ai demandé au gouvernement ce qu'il était advenu de l'enquête préliminaire ouverte pour présomption de corruption passive lors du choix du titulaire du contrat. Le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, en mars 2011, avait, de plus, clairement indiqué que la transformation de l'offre initiale d'Autostrade en un projet regroupant plusieurs entreprises était contraire à la fois au principe de transparence et au principe de l'intangibilité des candidatures et a cassé ce marché.

Devant les problèmes générés par l'annulation du contrat passé avec

la société Ecomouv, le Conseil d'État a jugé que les éléments soulevés ne suffisaient pas à caractériser un défaut effectif d'impartialité mais le doute sur la transparence des conditions d'attribution subsiste, d'autant que la société choisie pour conseiller le ministre,



travaillait aussi pour le prestataire. Avec force, j'ai demandé au Premier Ministre la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions relatives à l'attribution du marché à Ecomouv. Une semaine après, j'apprenais que le Procureur de la République de Nanterre avait décidé de rouvrir une enquête sur les conditions d'attribution du contrat liant l'État à la société Ecomouv, chargée de la collecte de l'écotaxe.

Ayant été le premier à soulever le lièvre, je ne peux que me réjouir de cette décision, comme de celle de créer une commission d'enquête, même si la tâche a été confiée au Sénat et non à l'Assemblée Nationale.

Questions écrites au gouvernement

Questions à ...

Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur :

- la retraite des maires des petites communes,
- la retraite des seniors bénéficiaires de l'allocation transitoire de solidarité (ATS),
- le cadre législatif en vigueur relatif aux établissements d'accueil occasionnels ou saisonniers tel que défini au R. 2324-46-1 du code de la santé publique,
- la circulaire n°DGCS-3B-2013-170 du 22 avril 2013 relative à la campagne budgétaire des établissements et services d'aide par le travail et au financement des instituts nationaux des jeunes aveugles et des jeunes sourds pour l'exercice 2013,
- les prévisions contenues dans le PLFSS 2014 relative aux pharmacies d'officine,
- l'indemnisation des victimes d'accident du travail.

M. le ministre de l'économie et des finances sur les modifications annoncées du livre IV du règlement général transposant la directive AIFM.

M. le ministre de l'éducation nationale sur les stages en entreprise effectués par les élèves de troisième.

M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la suppression de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) pour les surfaces collectives dans la nouvelle PAC.

Journées Parlementaires des Députés du groupe RRD (Radical Républicain Démocrate et Progressiste) présidé par Roger-Gérard Schwartzberg qui rassemble 16 députés radicaux et apparentés, mercredi 25 et jeudi 26 septembre.

La cinquantaine de participants, députés, collaborateurs parlementaires et militants du Parti Radical de Gauche du Rhône ont pu travailler sur des sujets de fond, notamment au cours de Tables Rondes en présence de ministres.

Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la situation que connaissent les associations représentatives des personnes en situation de handicap et particulièrement le Groupement français des personnes handicapées (GFPH).

M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation sur le prochain projet de loi visant notamment à obliger les chefs d'entreprises à informer leurs salariés en cas de cession d'une entreprise saine, et ce dans un délai de deux mois.

M. le ministre chargé des anciens combattants sur la situation des anciens casques bleus de la Force Intérimaire des Nations-unies au Liban (FINUL).

M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur :

- la présence de substances extrêmement préoccupantes dans certains produits de grande consommation et sur l'information des consommateurs,
- l'impact de l'installation des compteurs Linky sur la facture d'électricité des consommateurs,
- la situation du réseau Natura 2000 français.

Réponses de ...

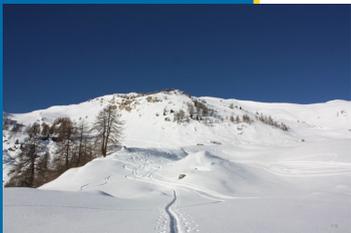
Mme la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice sur les conditions régissant l'obligation de versement de la rente viagère au titre du régime de la prestation compensatoire pour les couples ayant divorcé avant l'année 2000.

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences de la disparition programmée de la bourse au mérite pour les bacheliers de 2014.

M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur les épreuves orales du baccalauréat agricole.

M. le ministre de l'économie et des finances sur le dispositif de télé-déclaration des impôts pour les bailleurs non professionnels.

Toutes les questions écrites sont sur le blog de votre député ou sur le site de l'Assemblée Nationale



Avec Anne-Marie Escoffier ...

... et Sylvia Pinel



Après avoir débattu de la rentrée politique et des perspectives 2014 en présence de Jean-Michel Baylet, président du PRG, les députés ont reçu Claude Bartolone, président de l'Assemblée Nationale, Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Anne-Marie Escoffier ministre déléguée chargée de la Décentralisation et Bernard Cazeneuve, ministre délégué chargé du Budget, avec lesquels ils ont pu échanger sur des sujets relatifs à leurs missions respectives.

Autres sujets : la révision des condamnations pénales, la réforme pénale et la réforme des retraites.

De notre Région au monde entier ...

Le projet de loi sur la réforme des **retraites** a été adopté à une très courte majorité ! Joël Giraud et les députés radicaux de gauche se sont absentés, en raison du report de six mois de la revalorisation annuelle des pensions qui amputera le pouvoir d'achat des retraités.

du 1er avril au 1er octobre la hausse annuelle des retraites, avait été supprimé par l'Assemblée, puis rétabli par un nouveau vote à la demande du gouvernement. Les députés PRG avaient voté pour l'amendement de suppression de l'article et contre son rétablissement, et proposé un système de seuil permettant de préserver les petites retraites, mais cela n'a pas été retenu. Le groupe RRDP soutient les mesures en

faveur des handicapés, de la pénibilité et des polypensionnés, un sujet important pour les départements alpins, et a accepté celles concernant l'allongement de la durée de cotisation. **"Nous sommes aussi choqués que le gouvernement ne tienne pas compte d'un amendement adopté par 5 des 6 groupes de l'Assemblée et demande une nouvelle délibération. L'écoute des groupes de la majorité est très limitée de la part du gouvernement"**. Roger-Gérard Schwartzberg (Président du groupe RRDP)

Fiscalité des produits d'épargne

La pause s'impose !

Cette hausse ne correspond pas à l'équité fiscale, car ces produits d'épargne concernent souvent les classes moyennes, voire des catégories modestes qu'il n'est pas légitime d'imposer davantage. Par ailleurs, ce relèvement inopiné et son effet rétroactif marquent une instabilité fiscale, qui risque d'être dissuasive à l'avenir pour les épargnants. Enfin cette mesure est contradictoire avec la volonté de l'Etat d'encourager les Français à se tourner vers les placements longs pour aider l'économie à se financer.

Il est donc souhaitable de revenir sur cette disposition inopportune lors de la poursuite de l'examen du PLFSS par le Parlement.

Dès 2012, Joël Giraud a pris au sérieux les alertes des **centres équestres** que l'éventualité d'une hausse de TVA de 7 à 20 % inquiétait à juste titre.

Après une longue bataille juridique, le Gouvernement doit se mettre en conformité



avec le droit européen et appliquer un taux de TVA à 20 % aux centres équestres. Le député, conscient des conséquences de cette hausse pour un secteur à l'équilibre fragile, surtout dans nos territoires ruraux, a interpellé le gouvernement qui tente de trouver des réponses aux difficultés que va impliquer cette hausse.

Votre député ne lâche pas cette affaire !

Stratégie de l'U.E. pour une macrorégion alpine :

Grenoble, le 18 octobre : signature d'une résolution politique commune, entre 7 États et 15 Régions de l'espace alpin, à l'initiative du ministre français en charge des Affaires européennes, en présence des représentants de tous les pays et régions concernés. Le député des Hautes-Alpes, président de la Commission Permanente du Conseil National de la Montagne a rappelé l'importance d'une telle démarche de coopération visant à apporter des réponses communes aux défis du massif alpin sur le plan économique, social et environnemental.

Les signataires espèrent faire adopter leur projet lors du Conseil Européen de décembre.



Aux côtés de JJ Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes

Suite aux annonces du gouvernement pour qui les premiers **renouvellements des concessions hydrauliques** devraient s'opérer dès le début 2014, Joël Giraud s'était exprimé avec conviction et fermeté en Commission des Affaires Economiques (CAE).

Après avoir écouté avec le plus grand intérêt, les premières conclusions du Rapport sur l'hydroélectricité livré par les députés Marie-Noëlle Battistel (PS) et Eric Straumann (UMP) et salué la qualité du travail et le caractère complexe et nécessaire de la mission, il avait redit l'importance de ces barrages qui ont modelé l'économie des

barrages qui ont modelé l'économie des massifs montagneux, permettant à des industries de s'installer, à des populations de travailler.

La mise en concurrence et les cahiers des charges ne sont pas les outils les plus adaptés pour garantir la qualité d'un dialogue et d'une concertation avec les acteurs locaux et le rapport présente quatre scénarii alternatifs à ceux du gouvernement, de nouvelles pistes à explorer, de nouveaux montages juridiques et de nouveaux espaces de concertation. Les souhaits des parlementaires n'étant pas les mêmes que ceux du gouvernement, Joël Giraud avait demandé un véritable débat en CAE.

Il a obtenu satisfaction ! Le jeudi 6 novembre, le ministre Philippe Martin, a informé les parlementaires de la constitution d'un

groupe de travail interministériel sur le sujet. Par ailleurs, il retient deux sujets prioritaires : la politique envers les énergies intensives et l'association des collectivités locales à l'exploitation de l'énergie hydraulique.

Pour le ministre, cette association est la condition même du développement de l'énergie dans les territoires et le gouvernement s'appuiera sur les travaux de la CAE et les conclusions du rapport.

Joël Giraud est satisfait de voir que les solutions alternatives proposées dans le rapport seront étudiées dans le cadre du groupe interministériel et a émis le souhait de voir les futurs travaux s'orienter vers la recherche d'une eurocompatibilité des solutions alternatives.

« Il ne faut pas court-circuiter le temps du débat. Ce débat doit exister et je regrette que le gouvernement ait fait des annonces. Nous devons recevoir les ministres en charge de ce dossier, le ministre de l'Ecologie et le ministre de l'Economie et des Finances pour que le débat se fasse en commission. »



Joël Giraud se félicite de l'hommage rendu aux harkis le 25 septembre et des démarches engagées par le gouvernement en faveur de la mémoire des harkis et des rapatriés.

La Poste

Mardi 17 septembre, examen en commission des Affaires Economiques de la candidature de Philippe Wahl à la Présidence du groupe La Poste.

Joël Giraud s'est adressé au candidat pour

attirer son attention sur la situation des fonctionnaires d'Etat des PTT dits « reclassés » qui avaient choisi de rester dans la fonction publique, renonçant à une revalorisation salariale et dont les carrières ont été ensuite injustement bloquées. Il l'a interrogé sur l'avenir du service courrier sur lequel s'est fondée La Poste et qui est aujourd'hui en perte de vitesse et a souhaité connaître la stratégie du groupe sur cette activité et en termes d'emplois. La Banque Postale doit jouer un rôle majeur dans

l'accompagnement des collectivités les plus rurales et éloignées des centres de décision. Le maillage territorial reste essentiel pour le développement de nos territoires et les collectivités ont des attentes fortes : le souvenir des emprunts toxiques, de Dexia, de la Royal Bank of Scotland reste douloureux. **« Elles ont plus que jamais besoin d'outils fiables pour pouvoir investir et jouer le rôle qui est le leur et de garanties que La Poste devra pouvoir leur apporter ».**

Avenir de la politique agricole commune :

L'élevage est l'une des priorités du gouvernement qui a pris certaines mesures et a établi des liens entre l'élevage et le projet de loi de consommation afin de mieux prendre en compte les conditions générales de vente, ou encore de façon plus surprenante, avec la loi bancaire qui permet de mieux lutter contre la spéculation sur le prix des matières premières, en encadrant le com-

merce à haute fréquence. Autre sujet à noter : la fiscalité, pour laquelle l'agriculture a bénéficié du crédit d'impôt compétitivité/emploi, l'annonce de la simplification de la réglementation avec la mise en place d'un guichet unique pour toutes les démarches administratives, un nouveau dispositif de soutien pour les jeunes et des aides aux bâtiments d'élevage.

Du côté de la PAC, la France a su faire entendre sa voix et obtenir une augmentation des crédits alloués au développement rural ainsi qu'une dotation supplémentaire. C'est un nouveau regard qui prend en

compte l'identité de notre pays et la diversité de nos territoires.

Joël Giraud salue les annonces du Président de la République et le rééquilibrage de 800 millions d'euros par an vers l'élevage mais travaille déjà à des améliorations du programme. Il veillera à ce que la prochaine loi d'orientation agricole s'établisse dans le respect des engagements du gouvernement mais souhaite y inclure d'autres améliorations à la lumière des difficultés que rencontrent les agriculteurs des zones de montagne et tout particulièrement ceux des Hautes-Alpes.

« Nous voyons enfin pointer à l'horizon un rééquilibrage des aides en faveur de l'élevage, il était grand temps ! ».



Table Ronde sur les abattoirs (mercredi 9 octobre) :

Une nouvelle fois Joël Giraud a exprimé son souhait de voir encourager les filières courtes pour lesquels les abattoirs de proximité ont toute leur utilité. Ces structures sont au nombre de 160 à ce jour et on enregistre une fermeture d'abattoir par semaine.

Lors de la Commission des Affaires Economiques du mercredi 6 novembre au cours de laquelle les députés ont donné leur avis sur le Projet de Loi de Finances pour 2014 pour les crédits de la mission «Économie», Joël Giraud, qui est intervenu à plusieurs reprises sur les crédits du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services,

l'Artisanat et le Commerce), si importants pour redynamiser ce secteur dans un département comme celui des Hautes-Alpes, a obtenu une réponse plus que satisfaisante de la part de la ministre Sylvia Pinel : 35 millions d'euros prévus pour 2013 (soit le double de ce qui était prévu initialement) et un montant identique en 2014.

Voilà qui va permettre d'écluser les stocks de dossiers laissés par le gouvernement Fillon !

Lors d'un voyage dans le Sechuan, Joël Giraud, Président du Comité de Massif des Alpes, a accompagné les entreprises sur les chantiers mis en œuvre grâce à cette coopération. Il a posé, avec les autorités chinoises, la 1^{ère} pierre du camping indigo de Juyang, ville classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, réalisé par l'entreprise Huttopia (gestionnaire du camping de Vallouise), le bureau d'études ATM d'Embrun et l'UCPA.

En tant que rapporteur Joël Giraud a émis un avis favorable à l'adoption des crédits du **commerce extérieur** pour 2014 tout en soulevant quelques questions majeures relatives aux relations de confiance entre les États-Unis et l'Europe et leur réciprocité suite aux révélations sur l'ampleur de l'espionnage nord-américain, aux négociations sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, aux nombreux accords de libre-échange négociés par l'Union Européenne et à l'accord d'investissement avec la Chine devant favoriser l'accès des entreprises et investisseurs de chaque partenaire.

Un pas important a été franchi pour répondre à la demande des élus locaux de voir les **réseaux de produits chimiques** taxés au même titre que les produits pétroliers ou le gaz en raison des contraintes que subissent les collectivités traversées par ces canalisations. L'amendement que dépose inlassablement Joël Giraud depuis 5 ans a été adopté en Commission des Finances, puis, contre l'avis du Gouvernement, en séance.

Le budget du Parc National des Ecrins

réabondé de 300000 € pour éviter un exercice 2014 en déficit et rétablir les subventions aux communes. La rigueur budgétaire imposée au Parc National des Ecrins annonçait un exercice budgétaire difficile. La baisse de la subvention de fonctionnement

de l'État aurait conduit l'établissement public à voter un budget en déficit de 150000€ et à supprimer toute subvention aux collectivités locales qui venaient par ailleurs de voter massivement la charte d'adhésion ! 78% des communes ont voté pour, le plus fort taux de tous les parcs nationaux !

La réaction du député PRG des Hautes-Alpes a été immédiate : un courrier remis en séance au ministre et le dépôt d'un

amendement pour réabonder d'un million d'euros le budget des parcs nationaux, et, le 7 novembre, en séance face au ministre de l'Ecologie, une charge en règle en prenant pour illustration le PNE.

Avant même que Joël Giraud ne quitte la salle, le ministre a annoncé que la dotation serait réabondée de 300000 € ce qui permettra donc, outre un vote du budget 2014 en équilibre, le rétablissement des subventions aux communes.



Le Parc National des Ecrins a fêté ses 40 ans et signé la charte d'adhésion avec 46 communes (78%) !

Qu'il s'agisse du suivi de fond, des relations avec la SNCF ou encore des interventions auprès du ministre chargé des Transports,

il ne se passe pas une semaine sans que le député n'intervienne sur ce dossier. Inquiet sur la convention qui lie l'Etat français et la SNCF sur l'exploitation des lignes « Trains d'Equilibre du Territoi-

re » (TET), il avait écrit au ministre en février dernier afin de savoir si cette convention serait maintenue.

En réponse, Frédéric Cuvillier a rassuré le parlementaire : « la convention TET porte sur la période 2011-2013 et prévoit une possibilité de prolongation ». Pour l'année 2014, la prolongation est en cours, en attendant les conditions du renouvellement du cadre conventionnel en 2015. Joël Giraud a organisé le 10 octobre dernier à Briançon une

réunion d'information et d'échanges sur le TET avec Jean-Yves Petit, vice-président régional PACA délégué aux Transports et à l'Eco-mobilité. Le dossier est donc remis sur les rails et le député suivra de près, à l'Assemblée, le prochain projet de loi présenté le 16 octobre dernier en Conseil des Ministres, tout comme il se préoccupe de la réouverture de la ligne Valence-Briançon détruite sur 2,6 kms par un train de chantier et dont les travaux de réhabilitation sont en cours.

Le ministre de la Défense a confirmé au député des Hautes-Alpes :

le **4eRC** de Gap ne serait pas touché par les mesures de réorganisation de la Défense Nationale. Joël Giraud a sollicité le lancement des Etats Généraux de la Défense.

Votre député
à votre service

Permanence Parlementaire de Joël Giraud, Député des Hautes-Alpes
10 avenue de Vallouise - 05120 - L'Argentière-La Bessée
tél : 04.92.21.33.81 - fax : 04.92.21.43.73
jgiraud@assemblee-nationale.fr - Blog : jgiraud.typepad.fr

